

Vaccin contre les infections par les virus du papillome humain (VPH)

La vaccination,
la meilleure protection

Avril 2017

La vaccination est le meilleur moyen de protection contre les infections causées par les VPH ainsi que leurs complications. Les types de VPH inclus dans les vaccins sont responsables de la majorité des cancers du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus et de la bouche et la gorge. Les vaccins Gardasil et Gardasil 9 protègent aussi contre les infections par les types de VPH qui causent les verrues anales et génitales (condylomes). Les condylomes sont les infections transmissibles sexuellement les plus fréquentes au Canada. Souvent, lorsqu'une personne est infectée par un VPH, elle ne le sait pas parce que l'infection passe inaperçue.

| Maladie | Signes et symptômes | Complications possibles |
|-------------------------------|---|--|
| Infections par les VPH | <ul style="list-style-type: none">• Verrues anales et génitales (environ 14 000 cas par année au Québec)• Lésions précancéreuses du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus, de la bouche ou de la gorge si l'infection persiste | <ul style="list-style-type: none">• Cancer du col de l'utérus (environ 280 cas par année au Québec)• Cancers du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus (plus rares)• Cancers de la bouche et la gorge (environ 230 cas par année au Québec)• Décès (le cancer du col de l'utérus cause environ 70 décès par année au Québec) |

Le vaccin

La vaccination est le meilleur moyen de protection contre les infections par les VPH et leurs complications. Plus d'une dose du vaccin est nécessaire pour avoir la meilleure protection possible. Idéalement, la vaccination devrait être faite avant le début des activités sexuelles.

Le vaccin est indiqué même pour la personne qui a déjà fait une infection par un VPH. Dans ce cas, la vaccination protégera contre les autres types de VPH inclus dans le vaccin. Toutefois, elle n'est pas efficace pour traiter une infection ou une lésion causée par les VPH déjà présente au moment de la vaccination.

Les femmes vaccinées doivent continuer de suivre les recommandations pour le dépistage du cancer du col de l'utérus.

Les symptômes après la vaccination

Des symptômes peuvent être causés par le vaccin (ex. : rougeur à l'endroit où l'injection a été faite). D'autres problèmes peuvent arriver par hasard et n'ont aucun lien avec le vaccin (ex. : rhume, gastro, mal de tête).

Le vaccin contre les infections par les VPH est sécuritaire. La majorité des réactions sont bénignes et de courte durée.

| Fréquence | Réactions connues causées par ce vaccin | Ce qu'il faut faire |
|--|--|---|
| Dans la majorité des cas (plus de 50 % des gens) | <ul style="list-style-type: none">• Douleur à l'endroit où l'injection a été faite | <ul style="list-style-type: none">• Appliquer une compresse humide froide à l'endroit où l'injection a été faite.• Utiliser un médicament contre la fièvre ou les maux de tête au besoin.• Consulter un médecin selon la gravité des symptômes. |
| Très souvent (moins de 50 % des gens) | <ul style="list-style-type: none">• Rougeur ou gonflement à l'endroit où l'injection a été faite | |
| Souvent (moins de 10 % des gens) | <ul style="list-style-type: none">• Démangeaisons à l'endroit où l'injection a été faite, fièvre | |

Il est recommandé de demeurer sur place au moins 15 minutes après une vaccination, car les réactions allergiques au vaccin sont toujours possibles. Si une réaction allergique survient, les symptômes apparaîtront quelques minutes après la vaccination. La personne qui donne le vaccin sera en mesure de traiter cette réaction immédiatement sur place.

Pour toute question, adressez-vous à la personne qui donne le vaccin, ou consultez Info-Santé 8-1-1 ou votre médecin.